Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Novembre 1908. — No. 52

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe compris le port ..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont.

Lord Milner, les Colonies et l'Empire

(*La Patrie*)

Lord Milner qui est en visite au Canada, depuis quelque temps, a été invité à prendre la parole devant le "Canadian Club" de Toronto.

L'ancien haut commissaire du Sud-Africain est un des hommes les plus compétents de l'Angleterre en matière coloniale et il est surtout reconnu comme un impérialiste convaincu. Bien qu'il se défende d'être venu au Canada en missionnaire et avec aucune intention de propagande, il n'en a pas moins saisi avec empressement cette occasion d'exposer aux Canadiens des idées qui lui sont chères.

Sous la rubrique des "Devoirs du Canada envers l'Empire", il a donc entretenu son auditoire de la participation des colonies à la défense impériale.

Lord Milner souhaite une union plus étroite des diverses parties qui constituent l'Empire, de façon à former une sorte de bloc infrangible. Il demande, non pas que l'Angleterre rejette sur ses colonies le poids de sa propre défense, mais que les colonies, qui ont une cause commune avec elle, prennent leur part plus grande de cette défense et la décentralisent.

Comment s'opèrera cette participation des colonies, c'est ce qui reste à définir. Sera-ce par le moyen d une contribution pécuniaire au budget militaire et naval de l'Angleterre, ou sera-ce, comme l'Australie manifeste l'intention de le faire, par le maintien d'une armée et d'une flotte particulière ?

Quoiqu'il en soit de la plausibilité apparente de la thèse de lord Milner, nous ne sommes pas encose prêts à l'accepter tout entière. Il n'y a aucun doute que les colonies ont des devoirs envers l'Empire, mais nous croyons, quant à nous, les remplir déjà dans la mesure de nos forces. Nous contribuons au moins indirectement à la défense impériale. Nous entretenons à nos seuls frais une milice dont nous ne paraissons avoir au une besoin et qui nous coûte déjà plus de six millions par an. Nous voyons nous-mêmes par nos propres moyens, à la défense de nos pêcheries. Nous avons pris à notre charge, récemment les garnisons militaires d'Halifax et d'Esquimalt, auparavant occupées par les troupes impériales. Enfin nous avons, au prix de millions de dollars, couvert notre pays d'un réseau de chemins de fer qui seront d'une indispensable utilité aux opérations militaires

Le Canada est prêt à faire davantage encore, mais il hésite avec raison à s'engager dans une voie qui contrecarrerait peut-être son évolution naturelle.

On peut aussi se demander si c'est la métropole qui retire de ses colonies le plus de force et de prestige ou si ce sont les colonies qui doivent le plus à la métropole.

Le lendemain, lord Milner, hôte cette fois de la British Empire League, a abordé une autre face des relations du Canada avec l'empire, celle des relations commerciales. Il nous assure qu'en dépit du résultat des élections générales dernières, l'opinion anglaise se montre de plus en plus favorable à une protection modérée des industries nationales et à un traitement préférentiel des produits coloniaux. Cette forme d'impérialisme nous parait plus avantageuse et plus sûre et nous sommes heureux de voir lord Milner lui prêter l'appui de sa haute autorité.

Au College

A. C. J. C.

Le cercle Lavérendrye a donné, vendredi soir, le 23 octobre, une séance peu banale.

Le R. P. Blain, directeur du Cercle, fit d'abord une revue des travaux de l'année dernière.

Ces travaux montrent que le cœur et l'esprit de nos jeunes gens ne sont pas vides. On y sent les pulsations généreuses du vrai patriotisme, une poussée vers un idéal élevé.

M. H. Crépeau, récemment arrivé de Montréal à Winnipeg a ensuite donné une déclamation qui marquait une diction soignée, une prononciation irréprochable; mais elle avait le défaut d'être un peu courte.

M. J. J. Trudel, élève de philosophie, présenta ensuite un essai qu'il intitula: Echo d'un discours sur l'action sociale." Ses réflexions sur la remarquable conférence de Mgr l'Evêque auxiliaire de Québec, montrent que cet orateur distingué a laissé sur l'esprit de ses auditeurs une profonde empreinte. Il faut, disait notre jeune admirateur de Mgr Roy, nous abonner aux bons journaux, les encourager, y collaborer dans la mesure de nos forces. Ici, au Manitoba, nous n'avons pas de grands journaux français, mais nous possédons un grand nombre de revues et de publications dont l'influence réunie vaut bien celle d'un grand journal, sans avoir l'accompagnement malsain de nouvelles à sensation et de gravures de mauvais goût. Honneur à ces petites feuilles qui apportent dans les familles les principales nouvelles politiques et religieuses, les fleurs de notre histoire dont le parfum embaume nos demeures.

Mais le morceau le plus savoureux fut offert par le Dr Lachance, Président du Cercle Lavérendrye et délégué de l'A. C. J. C. à Québec et à Rome.

Le Dr Lachance fut choisi au congrès de Québec pour représenter auprès du Souverain Pontife la Jeunesse Catholique Canadienne. Québec, Paris, Rome furent les étapes du voyage dans lequel nous entraina le docteur. Nous admirâmes avec lui nos jeunes Canadiens de Québec, nos jeunes cousins de la vieille France dont l'énergie et la vaillance firent échec aux socialistes et aux anticléricaux.

Une douce émotion saisit l'auditoire quand le docteur nous dit avec un naturel charmant sa joie et son embarras en présence du Souverain Pontife. En face du vicaire de Jésus-Christ, dit-il je me crus à mi-chemin entre le ciel et la terre; et quand Sa Sainteté me dit: "Vous êtes Canadien-français," je ne sais, dit-il, si je répondis: "Oui, mon père" ou "Oui, Monseigneur", mais je sentais avec délice l'étreinte de sa main paternelle. Après avoir exprimé sa satisfaction du résultat du Congrès de Québec, le grand Pape ajouta:

"Je vous bénis, vous et l'œuvre que vous représentez. Je "bénis les directeurs, les présidents, les officiers et tous les "membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, afin que leur "société prospère et contribue "au bien de l'Eglise. Je vous "bénis vous et les vôtres et demande à Dieu qu'il vous donne "l'aide dont vous avez besoin "dans toutes vos entreprises et "vos projets.

Après ce discours le chœur de jeunes gens chanta avec âme: "Oremus Pro Pontifice."

Invité par M. le Président à prendre la parole, M. Albert Dubuc, avocat, exprima son plaisir d'avoir assisté à cette séance. "Chaque fois", dit-il, "que je viens à ces réunions de l'A. C. J. C., je m'en retourne plus canadien-français. Le tourbillon des affaires dans une cité anglaise comme Winnipeg nous déshabitue de notre langue. C'est un bienfait pour nous de pouvoir nous retremper dans le français sous le toit de notre *Alma Mater*."

M. l'avocat Philippe Beaubien parla ensuite avec à-propos de l'œuvre du Cercle Lavérendrye; il montra la mission du peuple canadien-français, et le merveilleux développement du catholicisme dans l'Ouest.

Communiqué.

Repercussion imprevue

Qui eût cru que les bruits de guerre dans les Balkans auraient une répercussion sur les affaires de la province d'Ontario? On ne voit pas bien le lien qui existe entre ces deux contrées, si loin l'une de l'autre.

Voici: les rumeurs de guerre dans les Balkans ont sérieusement affecté le marché européen. La province d'Ontario se préparait à négocier un emprunt de $4,000,000, en Europe. Or, le gouvernement anglais a averti la province d'Ontario que le moment est inopportun et défavorable, de négocier des valeurs sur les marchés d'outre-mer. Voilà pourquoi Ontario ne pourra pas trouver, à termes satisfaisants, cette somme d'argent dont elle avait besoin, partie pour rencontrer une échéance de deux millions, due le premier novembre, et partie pour subvenir à de nouvelles transactions.

Le Manitoba.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE 1908

Monsieur Greenway

Un télégramme d'Ottawa nous apprenait vendredi la mort de monsieur Thomas Greenway, ancien premier-ministre de cette province

Monsieur Greenway, qui venait d'être nommé membre de la Commission des Chemins de Fer, était souffrant depuis quelques semaines. Cependant les journaux avaient publié des bulletins satisfaisants sur l'état du malade; et on peut dire que la fin est arrivée subitement.

L'homme politique défunt était un personnage assez considérable pour que toute la presse du pays commente sa carrière.

Voyez en effet les étapes de sa vie: Né à Cornwall, en Angleterre, le 25 mars 1838, monsieur Greenway vint au Canada avec ses parents, alors qu'il était dans la vingtaine. Les nouveaux immigrants s'installèrent à Stephen, comté de Huron, dans Ontario. Le jeune Greenway fit son éducation dans les écoles publiques et se fit bientôt élire préfet de son canton; il remplit cette fonction pendant dix années. Il brigua ensuite les suffrages du comté fédéral de Huron-sud. Il fut défait, mais ce fut pour prendre sa revanche un peu plus tard, et M. Greenway siégea de 1875 à 1878 aux Communes du Canada comme député libéral de Huron-sud.

En 1878, le député ontarien abandonna son mandat et vint se livrer à la culture au Manitoba. Cependant il ne comptait nullement, malgré les travaux de sa ferme, se désintéresser de la vie publique puisque l'année suivante, en 1879, il posa sa candidature dans le comté de Mountain; c'est ainsi qu'il entra à la législature provinciale. A travers toutes les phases de sa vie publique, monsieur Greenway conserva l'appui de ses electeurs de Mountain, qui le réélirent chaque fois qu'il leur demanda leur votes. En 1882, monsieur Greenway occupait à la Législature une situation assez importante pour qu'on lui demandât de diriger l'opposition.

Et c'est avec monsieur Greenway comme chef que le parti libéral défit le gouvernement Harrison en 1888. Le député de Mountain fut aussitôt appelé à former un gouvernement, qui dura jusqu'en 1900, date de l'arrivée au pouvoir du parti conservateur sous la direction de M. Hugh John Macdonald.

Battu par monsieur Macdonald, le premier-ministre Greenway passa à la gauche de l'Orateur et dirigea les siens comme chef de l'Opposition jusqu'en 1901, alors qu'il abandonna la politique locale pour se faire élire comme député du comté de Lisgar à Ottawa. Les dernières élections générales ne le revirent pas dans l'arène.

A soixante-dix ans, on ne tient plus guère aux luttes de hustings. Aussi M. Greenway accepta-t-il de faire partie de la Commission des Chemins de Fer. C'est une position relativement aisée, pourvu que le titulaire ait la compétence voulue pour la bien remplir. Et nous croyons que notre ancien premier-ministre avait cette compétence. Sa vie publique l'avait mis bien en contact avec les besoins du pays; l'ouest du Canada surtout —dont il devait s'occuper plus particulièrement— lui était familier.

Monsieur Greenway ne manquait pas de courage politique. Il faisait volontiers face à ses amis comme à ses adversaires quand les choses n'allaient pas à son gré. Son tempérament froid et sa grosse enveloppe assez bizarre résistaient à la critique, à la louange, aux coups et aux cajoleries. L'homme d'Etat défunt ressemblait assez sous ce rapport au dogue par lequel l'Anglais symbolise volontiers l'opiniâtreté de sa race. Quand il tenait, il tenait bon; quand il mordait, hélas! on ne lui faisait pas facilement lâcher prise.

Ainsi, quand il devint premier-ministre en 1888, il inaugura une politique de chemins de fer qui ne plaisait pas à tout le parti libéral. Le chef passa outre et négocia sa transaction avec le Northern Pacific. En 1890, son attitude vis-à-vis les catholiques lui valut des défections sérieuses. Il passa outre encore. A Ottawa, l'an dernier, il refusa son concours au gouvernement fédéral qui voulait faire passer une loi agraire qui lui semblait d'un à-propos discutable.

M. Greenway était un orateur de force moyenne, mais il mettait dans ses discours une précision de détail, une rondeur, une bonhomie, quelques fois une pointe de sarcasme qui le rendaient intéressant.

Dans ses rapports privés il était, dit-on, très accessible. Son écorce rugueuse faisait un peu peur; mais c'était à tort; les jeunes députés, qui s'étaient d'abord mépris sur cette organisation étrange et lourde y découvraient vite le désir de bien accueillir et la jovialité communicatrice.

Il faut parler des morts avec indulgence. Nous voudrions faire le silence sur un chapitre de la carrière de l'homme d'Etat défunt. Le pouvons-nous bien? Probablement pas. La vérité historique a ses exigences et il nous faut dire que M. Greenway a été pour la population catholique de ce pays un fléau et une désolation. A son arrivée à la tête des affaires, monsieur Greenway vint trouver Mgr Taché et lui fit la promesse formelle que nos droits religieux et nationaux seraient respectés par son gouvernement. C'était clair et précis. Mgr Taché, et avec lui la minorité, crurent à cette parole d'un chef d'Etat.

Puis vint le fougueux Martin, qui, voulant détourner l'attention publique de scabreuses questions d'argent et d'administration, enfourcha ce hideux cheval de guerre: le préjugé de race et de croyance. M. Greenway oublia sa promesse et monta en croupe de M. Martin. On sait ce qui arriva: l'abolition de nos écoles séparées fut votée; la loi abolissant l'usage officiel de la langue française fut votée; on passa par-dessus les textes les plus formels de la constitution canadienne pour nous priver des immunités qui nous avaient été garanties.

Le chef libéral resta sourd aux avertissements du pouvoir fédéral, qui lui rappela avec insistance la fausseté de sa situation. Et quand vint le *Remedial Bill*, M Greenway et sa bande furieuse s'opposèrent de toutes leurs forces à sa passation. Si le premier-ministre libéral eut été seul, aurait-il tenu cette conduite? D'aucuns prétendirent que non. En tous cas il eut le tort flagrant de se laisser entraîner par Martin, Sifton, D'Alton McCarthy, Cameron dans une campagne qui rappela les jours tourmentés de George Brown faisant la guerre aux catholiques d'Ontario. Nos droits furent sacrifiés par son acharnement, avivé par la faiblesse de ses amis canadiens-français et catholiques d'Ottawa. Malgré tous les éloges que lui décernent la presse en ce moment, son nom restera dans l'histoire canadienne comme celui d'un persécuteur farouche doublé d'un contempteur des lois de son pays et de la résolu foi jurée.

Un chef de gouvernement a toujours l'occasion de produire des œuvres bonnes et fécondes; M. Greenway a préféré jouer avec le fanatisme. Il laissera derrière lui le souvenir d'un homme qui a fait beaucoup de mal et que l'iniquité n'a pas fait trembler.

M. E. J. O'Sullivan est de retour au milieu de nous après une absence de deux mois dans l'Ouest, à la Colombie Anglaise et aux Etats-Unis.

L'Honorable Monsieur LaRivière

L'hon. monsieur LaRivière part demain pour Montréal.

Son élection n'a pas été heureuse; mais, nous le répétons, l'ancien député de Provencher, qui n'est plus jeune, a fait courageusement la lutte. Il a accepté son lot avec dignité. Il sort de la bataille avec un prestige intact. C'est plus que nous ne pouvons dire de ceux de ses compatriotes qui se sont opposés à sa rentrée au Parlement. Nous souhaitons à ces derniers de ne pas constater trop amèrement plus tard les résultats regrettables de leur attitude trop peu fière.

"CONVOCATION"

Le *Nouvelliste* du 29 octobre, devenant facétieux, tentait l'inoffensive jovialité que voici:

Dimanche prochain dans les salles du club Cartier, Rue Dumoulin, Saint-Boniface, à 3 hrs p. m. auront lieu les funérailles politiques de Monsieur A. A. C LaRivière. M. Aimé Bénard, M. P. P. officiera et MM. Joseph Bernier et Jean-Baptiste Leclerc dirigeront le chœur de chant. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

La farce est aussi ancienne que vulgaire. Elle ne vaut donc pas cher! Son auteur n'a pas eu à faire une grande dépense d'esprit, ce qui, du reste, serait une extravagance fort au-dessus de ses moyens. Aussi on peut croire que si sastet vétuste plaisanterie n'était que stupide nous la laisserions passer sans la relever; ce genre est naturel et d'occurrence nécessaire au *Nouvelliste*, tout comme la chaleur en juillet et le froid en janvier.

Mais le grand enfant du *Nouvelliste*, qui d'un événement sérieux essaie de faire un joujou, a immédiatement éveillé dans les esprits la pensée d'autres funérailles très réelles celles-là; ces funérailles, ce sont celles de notre représentation nationale aux Communes du Canada. Nous disons que la défaite du candidat français dans le comté de Provencher est une honte; et cette honte, elle marque plus particulièrement le front de la demi-douzaine de libéraux de Saint-Boniface qui ont en mains les affaires de leur parti et qui donnent le mot d'ordre aux bataillons de file. Nous n'aurions pas osé écrire ces choses avant le 26 octobre. On eut crié à l'intransigeance, au fanatisme. Et nous ne voulions rien faire qui pût contribuer à placer la lutte sur ce terrain. Maintenant que la lutte est finie, nous reprenons notre liberté un moment tenue sous contrôle par le désir que nous avions de ne pas lancer les unes contre les autres les différentes nationalités du comté de Provencher.

Notre prestige national, qu'on nous croit, ne gagnera rien à ces compromissions maladroites, à ces capitulations humiliantes, à ces *funérailles* répétées de nos prérogatives, de nos traditions, de notre influence.

Il ne dépendait que de nous que l'ancien état de choses continuât. La convention libérale qui s'est tenue en juin dernier à Saint-Boniface aurait pu faire tourner les cartes autrement. Nous ignorons encore quel est le motif qui a poussé les quelques messieurs auxquels nous faisions allusion, il y a un moment, à mettre aussi prestement leur drapeau en poche. Ce n'est pas la peine, en vérité, de se pavaner vaniteusement, le 24 juin de chaque année, redingote sur le dos, chapeau de soie sur la tête, feuille d'érable sur la poitrine, si l'on doit à la première invitation céder ses positions à ceux qui manifestent le désir de s'en emparer. A quoi sert de faire les lions en un jour de fête, si, au jour de la bataille on passe en troupe moutonnière sous les fourches caudines en bégayant que les concessions sont de mise chaque fois qu'on nous les réclame.

Et chose singulière, nous n'avons guère de reproches à faire aux autres nationalités.

Que M. Molloy, le premier, ait sollicité l'honneur de nous représenter au Parlement, la chose n'a pas lieu de nous étonner. Nous sommes bien certains qu'il a posé sa candidature dans le but d'arriver à une haute position sans aucun motif inavouable. Mettant de côté pour un instant la question des programmes politiques, sur laquelle nous ne nous entendons pas avec M. Molloy, nous admettons bien franchement qu'à son point de vue il n'y avait rien qui pût le forcer à rester chez lui du moment qu'il croyait à la possibilité de son triomphe. On lui a ouvert la porte; il est entré.

On ne saurait reprocher à une race d'avoir l'ambition de se développer, d'agrandir son influence, d'élargir sa sphère d'action L'absorption, par moyens honnêtes, par l'assimilation ou la persuasion, par exemple, est un droit des peuples. Seulement, et c'est là où nous condamnons le parti libéral français, on ne saurait permettre, quand on peut les empêcher ou même simplement les retarder, ces conquêtes où le gain du vainqueur se solde par une perte correspondante chez les occupants de la place. Ce n'est pas être étroit et exclusif, nous en avons la sincère et honnête conviction, que de désirer la prépondérance des nôtres là où elle est absolument nécessaire.

Les transformations qui s'opèrent dans le pays, une immigration débordante, nous obligent souvent à des sacrifices inévitables. Nous disons que dans le comté de Provencher, l'heure du sacrifice national n'avait pas encore sonné. Voila pourquoi nous reprochons leur attitude aux Canadiens-français qui ont accueilli si bénévolement M. Molloy. Ils ont précipité un état de choses que la prudence, et une fierté patriotique absolument dénuée de tout fanatisme, comprenez-le bien, eussent retardé durant peut-être de longues années à venir.

La partie anglaise du comté a implicitement reconnu par son vote la légitimité de notre position acquise et du désir que nous pouvions avoir de la conserver. Ainsi Norwood a appuyé sans équivoque la candidature de M. LaRivière. Plusieurs centres anglais ont fait de même. En vertu du désir naturel d'expansion que nous exposions tout à l'heure, ces centres auraient pu, sans trop nous étonner, voter contre M. LaRivière; ils ont au contraire loyalement passé par-dessus le préjugé pour supporter un candidat français.

Dans ces circonstances, les journaux libéraux français feraient mieux de garder un silence décent, plutôt que de gouailler en de plates facéties ceux qui se sont groupés autour de M. LaRivière. Encore un coup, on nous a raillés avec des funérailles imaginaires; nous reprochons au parti libéral français d'avoir pontifié aux funérailles d'une de nos prérogatives nationales dont nous étions le plus justement fiers, et dont nous avions le plus besoin.

Aux Etats-Unis

Monsieur William Howard Taft est le vainqueur de la journée d'hier aux Etats-Unis. L'élection lui donne 139 voix de majorité sur M. Bryan dans le Collège Electoral choisi hier pour élire le Président.

Le sud des Etats-Unis a appuyé M. Bryan, mais le reste de l'immense république s'est prononcé pour le parti républicain. M. Taft, le candidat de M. Roosevelt, est considéré comme un homme d'ordre sous la direction duquel le pays n'aura à craindre aucune secousse économique.

L'Hon. M. Agnew

L'hon. M. Agnew, qui était gravement malade depuis lundi, prend heureusement beaucoup de mieux aujourd'hui; et ses médecins ont tout espoir de le sauver.

Le R. P. Montsabre

On annonce la mort à Paris, du R. P. Montsabré, peut-être le plus grand orateur de la chaire en France depuis vingt ans.

L'illustre religieux a jeté un éclat nouveau sur l'ordre des Dominicains, qui compte tant d'orateurs et d'écrivains.

Kelley-Senez

Mercredi dernier, à la cathédrale de Saint-Boniface, a eu lieu le mariage de mademoiselle Ida M. Senez, fille de monsieur J. N. Senez, de cette ville, avec monsieur Robert H. Kelley, de St-Charles.

M. Senez accompagnait sa fille; le marié était accompagné de son frère M. Charles Kelley. Une nombreuse et élégante assistance avait pris place dans la nef.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par Mgr Dugas.

Il y eut musique pendant la cérémonie.

Le déjeuner de noces a été servi chez M. Senez, rue Notre-Dame; dans l'après-midi, madame Senez donna une très jolie réception et le nouveau couple partait, à cinq heures, en voyage de noces à Saint-Paul, Chicago et autres villes américaines.

Nous offrons [illegible] monsieur et à madame Kell[illegible] nos meilleurs vœux de bonh[illegible]

Le Nouveau Bureau de Poste de Saint-Boniface.

Quand l'ouvrira-t-on ce bureau de poste-là ?

Feu M. Levi Laurier

Monsieur Lévi Laurier est décédé vendredi dernier, à l'hôpital de Saint-Boniface. C'est avec un regret profond et un grand sentiment de pitié que nous écrivons cette phrase. Chose lamentable en effet que cette fin subite d'un homme rayonnant de force et de jeunesse; que l'anéantissement d'une carrière à peine ébauchée; que la destruction d'un foyer tout récemment fondé.

Le malheur s'est produit avec une rapidité navrante; nous nous rendions encore à peine compte de la gravité de la situation que déjà la mort étreignait le pauvre malade.

M. Laurier n'avait manifesté aucun signe d'indisposition jusqu'à jeudi le 22 octobre. La veille, mercredi, il avait adressé la parole à une assemblée politique tenue dans le comté de Dauphin. Il revint en ville souffrant d'un fort mal de tête accompagné de vertige. Il s'écrasa au coin des rues du Portage et Main, vers les 7½ heures du soir; on le transporta chez lui, à Norwood.

Ses médecins, les docteurs Harvey-Smith et Lachance, déclarèrent qu'il souffrait d'un abcès cérébral. M. Laurier fut transporté dimanche à l'hôpital et subit, le lendemain, une opération chirurgicale. Malgré tous les soins et tous les efforts de la science, le mal empira bientôt sans espoir de retour. Et vendredi, à deux heures, tout était fini.

M. Laurier était né le 18 février 1878, à Lachenaie, comté de l'Assomption, dans la province de Quebec. Il était cousin de sir Wilfrid Laurier, premier-ministre du Canada. Gradué de l'Université Laval, Lévi Laurier fut admis à la pratique du droit à Montréal en 1901. Et deux ans plus tard, il prenait ses brevêts à Winnipeg, où il se créa un excellent bureau. En janvier dernier il avait épousé mademoiselle Gabrielle Chèvrefils, de Montréal, et s'était fixé à Norwood.

Des sympathies nombreuses vont à madame Laurier dans le deuil qui la frappe avec tant d'imprévu.

De tous côtés on fait l'éloge du défunt. Et c'est avec raison. Lévi Laurier avait beaucoup d'amis, auxquels il prodiguait toujours les paroles et les manières les plus accueillantes.

Il était avocat; il s'occupait de vie publique; c'est dire qu'il bataillait à peu près toujours Et pourtant jamais il ne cultiva même la plus légère antipathie. Il attaquait ou se défendait avec chaleur, mais on voyait tout de même que ce grand garçon n'était pas méchant; on sentait que cette grosse voix ne connaissait pas letremblement de la passion mauvaise ou de l'acharnement repréhensible. Une bonne réponse d'un témoin sur la sellette, une saillie d'un adversaire politique lui détendaient à tout coup le visage; et ce bon rire franc et fort vous disait tout de suite qu'il n'y avait pas d'amertume chez l'homme.

Dans l'exercice de sa profession, c'était la loyauté même. Dans ses rapports avec ses confrères il était courtois, obligeant, volontiers même conciliant. Ce n'est pas lui qui eut violé l'étiquette professionnelle! A la cour et dans le barreau, tous lui rendirent ce témoignage, que nous tenons à publier ici parceque nous avons été à même d'en palper tout le bien-fondé.

Cette carrière, tout remplie de promesses de succès et d'assurances de bonheur, est subitement arrêtée. Nous ne sommes que des ombres : la vie, le talent, la joie, tout cela passe, quelquefois avec une soudaineté déconcertante. Mais il y a une chose qui ne passe pas: c'est la promesse d'éternité qu'un Dieu bon et miséricordieux a faite à ceux qui croient en Lui! La Vie est plus forte que la Mort; ici c'est la misère, au-delà c'est la joie. Notre ami, dont la foi était sincère et confiante, et qui a reçu avec piété les derniers sacrements de l'Eglise a sans aucun doute trouvé, après l'agonie, la récompense de sa foi et le repos promis aux hommes de bonne volonté.

NOEL BERNIER.

• • •

M le docteur Ruben Laurier de Montréal, prévenu mercredi par télégramme, que son frère était mourant à Saint-Boniface, est accouru ici; mais malheureusement il est arrivé trop tard pour être reconnu du moribond. M. le docteur Laurier a présidé aux arrangements funéraires et est reparti samedi pour Montréal en compagnie de madame Lévi Laurier, et emmenant avec lui le cercueil du défunt. La dépouille mortelle avait été remise à MM. Desjardins et Fils; et c'est de là que samedi à 5 h. une procession nombreuse est allée reconduire à la gare le corps de M. Lévi Laurier. Sur la bière on remarquait plusieurs tributs floraux.

Mariage

En cette ville, hier, M. Odina Couture conduisait à l'autel Melle McGuire, aussi de Saint-Boniface. Nos vœux accompagnent l'heureux couple.

DECES

On annonce le décès à San Francisco, de M. Ephrem Bernier, frère de madame Liguori Gagné, de cette ville.

Nous présentons nos condoléances à madame Gagné.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Chevaux à vendre, s'adresser à nos bureaux.

—Chambre à louer. S'adresser au No. 28 rue Ritchot.

—Maison à louer sur la rue Dumoulin. S'adresser à madame Elie Genthon.

—M. C. A. Gareau demande à acheter un terrain de 100 à 120 acres gagnant Saint-Norbert.

—Monsieur Liguori Gagné, chef de police à Saint-Boniface, est parti, lundi pour un voyage à San Francisco.

—M. Joseph Bernier, M. P. P. est parti vendredi pour Montréal, en voyage d'affaires; il sera de retour dimanche.

—Maison à louer. No 283 Ave Provencher Sept pièces, grande cave, améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser à Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau.

—M. et Mde J. E. Cyr sont partis pour un séjour prolongé en Europe. On dit que monsieur Cyr a été chargé par le gouvernement fédéral d'une fonction quelconque à Paris. La santé de monsieur Cyr n'a pas été bonne depuis quelques mois et le repos lui est commandé par son médecin.

—On annonce que les fêtes du cinquantenaire de la fondation du couvent de St. Norbert sont fixées au 25 novembre; des invitations ont été adressées à toutes les anciennes élèves par le comité d'organisation de ces fêtes, mais les religieuses qui dirigent l'institution désirent renouveler par la voix de notre journal cette invitation, qui s'adresse à toutes les anciennes élèves indistinctement.

—Un correspondant nous écrit: "MONSIEUR LE REDACTEUR, Les chiens qui courent dans nos rues sont en nombre considérable? J'ai failli me faire entamer les mollets, sur la rue Provencher, hier soir. Quest-ce qu'on peut leur faire quand ils menacent de mordre?"—Tapez dessus!

—Le jeune avocat Howell, qui s'était grossièrement porté à des voies de fait sur l'hon. Procureur-Général Campbell, la semaine dernière, a comparu en cour de police et a été condamné à une amende de vingt piastres. La punition n'est pas sévère en soi, mais elle marque M. Howell d'un sceau de qualité douteuse; et l'incident ne relèvera pas sa réputation de gentilhomme.

Soumissions pour limite a bois

Des soumissions cachetées, adressées au Commissaire des terres provinciales à Winnipeg et marquées "Tender for Timber Berth No: 63" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi le 9 novembre 1908 pour le privilège de couper du bois sur les terres suivantes :

Toutes les sections 27, 28, 33. Townships 8, Rang 9. Est P. M.

Chaque soumission doit être accompagnée par du comptant ou un chèque accepté payable à l'ordre du Commissaire des Terres Provinciales au montant du bonus offert par le soumissionnaire.

On ne considèrera aucune soumission par téléphone ou par télegraphe; et la plus haute soumission ou aucune autre ne sera nécessairement acceptée

Les permis sur ce terrain seront sujets de toutes manières aux règlements des Permis Provinciaux et demeureront en force au bon plaisir du Commissaire des Terres Provinciales.

Pour plus amples détails s'adresser à

L. J. HOWE,
Député Com. des Terres Provinciales.

Département des Terres Provinciales,
Winnipeg, 28 octobre 1908.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

(Suite.)

—Pour rien ! Si vous voyiez Guy, je vous assure qu'il vous ferait le même effet qu'à moi !... Il est délicieux ! Il serait parfait si...

—Si quoi ?

Elle reprit sa place dans le faut-uil, attrapant au passage une fraise dans laquelle mordirent ses petites dents fines

—Si j'étais sûre qu'il ne se moque pas de moi !

—Il se moque de vous ! Mais c'est un homme fort mal élevé alors ! Comment peut-il vous plaire ?

—Je ne suis pas bien certaine qu'il se moque de moi... Il a seulement des yeux qui m'exami nent comme une curiosité... Est-ce que j'ai quelque chose d'extraordinaire ? Regardez-moi bien... comme si vous ne me connaissiez pas...

Consciencieusement, le capitaine regarda. Elle s'était redressée devant lui bien droite dans sa svelte petite taille, aux proportions si harmonieuses qu'on ne songeait pas à en remarquer l'exiguïté. Le sang courait sous la peau transparente empourprant les lèvres, et les yeux étincelants d'un noir de velours, interrogeant, large ouverts, le vieillard qui poursuivait son examen.

—Eh bien, capitaine, ai-je quelque chose d'extraordinaire ?

—Rien du tout, mon enfant. Mais peut-être que les demoiselles de Paris sont différentes de vous ; c'est peut-être pour cela qu'il vous accorde tant d'attention...

—Oui, c'est peut-être pour cela ! fit-elle pensivement. Enfin, j'espère que ses yeux indiscrets n'ont pas vu dans ma pensée que...

—Que ?

—Que je le trouve tout à fait à mon idéal... Oh ! capitaine, je comprends qu'on déclare les jeunes gens charmants, quand ils sont si vifs, si gais, si aimables, quand ils vous baisent la main en arrivant et en partant, quand ils ont vu d'autres villes que Douarnenez, quand ils connaissent des quantités de choses que vous ne connaissez pas ! Car je suis sûre que mon cousin Guy sait beaucoup de choses que je ne sais pas !

—Naturellement, ma petite fille naturellement ; il a bien plus étudié que vous...

—Mais, capitaine, je ne parle pas de ce qu'il a appris dans les livres ! Je parle de ce qu'on apprend dans... dans la vie, de tout ce que je ne peux pas deviner...

—Heureusement, car ce sont des choses qui ne vous regardent pas, Arlette.

—Mais, c'est justement pour cela que j'ai tant envie de les savoir ! Dans les yeux de Guy, quand il m'écoute bavarder, toutes sortes d'idées passent, je le vois bien. Aussi, il y a des minutes où j'ai une envie folle de lui crier : "A quoi pensez-vous?... Et puis je n'ose pas...

—Par bonheur, ma petite fille, car il vous trouverait très indiscrète !

Le visage souriant du capitaine s'était rembruni devant la pluie d'éloges qui tombait sur ce Guy, et, la mine un peu déconfite, il demanda :

—Mais, enfin, comment est-il, votre cousin Guy ?

—Ni trop gros ni trop mince, et très grand, plus que vous ! Et bien plus que moi ! Quand je lui parle, il faut que je lève le nez très haut pour voir s'il m'écoute !

—Arlette, je croyais que vous detestiez les personnes grandes !

—Les femmes, oui ; mais pas les hommes ! C'est même très amusant de se sentir toute petite près deux et de voir que, cependant, ils en passent par tout ce que vous voulez !

Le capitaine écrasait rageusement une légère motte terre—Et vos cousines êtes vous aussi pénétrées d'admiration pour elles ? naïvement, elle dit :

—Figurez-vous qu'elles m'intimident beaucoup ! Elles sont tellement bien, élégantes, gracieuses, aimables, parfaites, enfin ! que je me produis l'effet d'une espèce de sauvage auprès d'elles ! Je me demande comment Guy, habitué à les voir, me trouve jolie !

—Comment savez-vous que ce monsieur vous trouve jolie ? fit M. Malouzec, fronçant ses gros sourcils blancs.

Triomphante, elle réplique :

—Parce qu'il me la dit !

—Comment, il vous l'a dit ?... Mais c'est un insolent que votre cousin !

—Pourquoi ? fit-elle effarée, pourquoi ? Parce que ce n'est pas l'usage... parce qu'on ne doit pas faire de compliments aux demoiselles bien élevées... D'ailleurs, mon enfant, les jeunes gens disent cela à toutes les femmes qu'ils rencontrent... C'est une bêtise à laquelle il ne faut pas faire attention !

—Une bêtise ?... Alors, capitaine, vous me trouvez un avorton comme Mme Morgane prétend toujours que je le suis ? Oh ! non, ne me dites pas cela !... Je suis si contente de penser que je puis être jolie même étant petite et brune, on n'a pas les mêmes goûts qu'à Douarnenez ! Tant mieux !

—Arlette, ma chère enfant, savez-vous que vous êtes abominablement coquette ?

—C'est de la coquetterie d'être contente qu'on vous trouve bien ?

—Mais oui ! affirma doctement le capitaine.

—Alors, tant pis ! je suis coquette, car, je suis ravie de n'être pas laide comme je le croyais ! Capitaine, ne me grondez pas ; vous seriez tout à fait content comme moi si, depuis votre enfance, vous vous étiez entendu traiter de personne insignifiante ne valant rien du tout, bonne seulement à faire des sottises et à être grondée ensuite !... Vous trouveriez délicieux d'apprendre que vous n'êtes rien de tout cela, et vous diriez avec moi : "Vive la coquetterie !"

Et Arlette, de plus belle, se balança triomphalement dans son vaste fauteuil.

Mais au même moment s'élevait dans le jardin une voix de femme forte et irritée :

—Dieu juste ! Qu'est-ce que j'entends ? Yves, écoutez-vous votre fille?... Elle va scandaliser M. de Pazanne.

En sortant, Arlette se retourna. A quelques pas d'elle arrivait Mlle Catherine, portant sa plus belle coiffe, ayant sous le bras son livre de prières, et accompagnée non seulement du docteur Morgane mais de Guy lui-même.

—Comment, mon cousin, vous voici ? fit-elle stupéfaite,—et point fachée.

—Oui, moi-même en personne ! M. Morgane ma arrêté au passage, et Mlle Malouzec a été assez aimable pour m'autoriser à venir vous chercher avec monsieur votre père.

—Me chercher ?

—Parfaitement. Nous venons vous enlevér pour déjeuner avant d'aller au Pardon,

—Père, vous viendrez aussi à Kergoat? interrogea-t-elle, déjà joyeuse.

Non, chérie, cela ne m'est pas possible... Je vous retrouverai ce soir. C'est ta tante qui te fait demander.

Il posait sa main sur la jeune tête brune. Mais Arlette, se dégageant très vite attira d'un geste tendre cette main sous ses lèvres. Puis elle se prit à causer avec Guy ; et le capitaine étouffa un soupir resigné.

Il ne soupçonnait guère que ce Parisien redoutable allait, quelques instants plus tard, le conquérir à son tour, en admirant ses fleurs.

Le miracle se fit pourtant ; et quand, un quart d'heur après Guy de Pazanne sortit du jardin qui fleurait bon les lis et les fraises, le brave capitaine ne, considérait plus comme un ennemi ce beau grand garçon, surgi tout à coup de Paris pour occuper une cervelle de fillette. Aussi ne trouva-t-il rien à répondre quand, au moment du départ, son amie Arlette lui glissa d'un ton entendu :

—N'est-ce pas, capitaine, que vous aussi, vous trouvez bien mon cousin Guy ?

IV

Assise entre ses deux cousines, Arlette était emportée sur la route de Kergoat dans un break qui filait bien, ayant été choisi par Guy, un connaisseur s'il en fût.

—A vous, Arlette, de nous présenter votre Bretagne, avait dit gaiement Mme Chausey, conquise dès la première rencontre par la rayonnante jeunesse de cette petite fille dont elle avait réellement beaucoup aimé la mère et qu'elle se sentait toute prête à aimer aussi,—d'autant qu'elle était tout ensemble très sensible et foncièrement bonne. En souriant, elle l'écoutait causer, raconter drôlement les menus faits de son existence quotidienne, livrant ainsi à toutes les questions le secret de sa jeune pensée, avec cette franchise naïve et originale que Guy trouvait si savoureuse et qu'il dégustait avec un plaisir de blasé recontrant sur son chemin un régal inacoutumé Sans en avoir l'air, il faisait en sorte de la contredire un peu de mettre en doute l'orthodoxie des légendes qu'elle racontait, de s'étonner de sa grande sympathie pour les marins, "ses marins", comme elle les appelait ; tout cela discrètement, mais assez pour qu'il eût la jouissance de la voir s'insurger et défendre ardemment ses opinions. D'ailleurs, tout à coup, à un mot de lui qui faisait dévier sa pensée, elle interrompit ses plaidoyers pour le questionner à son tour, sur Paris surtout, dont le nom semblait éveiller dans son esprit la vision de quelque ville splendide pareille à une ville de rêve.

(A suivre.)

Canard ou Realite ?

Une dépêche de Paris dit que les médecins français ont découvert un remède ingénieux et très simple pour les fractures. Dans certains cas de fractures simples, il suffirait pour remettre l'os brisé en bon ordre, d'en réunir les parties au moyen d'un clou en nickle, en aluminium, ou en magnésium. L'organisme humain absorberait ces clous, à la longue, une fois leur utilité cessée.

Cette nouvelle est-elle un simple canard né sur les bords de la Seine, ou bien contient-elle quelque vérité ? La parole est aux Esculapes modernes.

Sans-Travail en Angleterre

Le nombre des sans-travail a été plus considérable en septembre qu'en août et la situation est pire que l'an dernier à pareille époque

LONDRES, 29 oct.— Un mémoire a été préparé par le département du travail du Board of Trade, pour le "Board of Trade Gazette," sur l'état du marché du travail en septembre.

Il y a plus de 6,400 rapports officiels des unions ouvrières, et de plus, un grand nombre d'autres ont été reçu d'associations patronales, d'unions commercialles, de correspondants locaux, etc.

Les ouvriers ont été plus mal partagés, somme toute, en septembre qu'en août. Il y a eu une baisse très importante dans les industries du bâtiment de la mécanique et de la construction des navires; il y a eu une hausse sensible dans les industries des saumons, du fer et du fer-blanc, ainsi que dans l'industrie des lainages.

Comparées à la même époque l'an dernier, toutes les industries, sanf l'industrie de la chaussure, ont subi une baisse importante.

Le C. P. R.

Pendant les six dernières années écoulées, le chemin de fer du Pacifique Canadien a dépensé une moyenne de plus de six millions par année, pour améliorer et augmenter son matériel roulant. A tous les trois jours, pendant cette période, une nouvelle locomotive est venue s'adjoindre aux autres ; à tous les deux jours, un wagon à passagers s'ajoutait à ceux qu'elle avait déjà, et chaque jour, quatorze nouveaux fourgons à fret sortaient des usines de la compagnie. Et le trafic est tel, à l'heure qu'il est, que tous ces wagons et toutes ces locomotives sont en service actif.

—Bon petit logement à louer pour $8 00 par mois, au No. 53 sur la rue Masson. S'adresser au No. 51.